

C.I.J.

Communiqué n° 49/7
non-officiel.

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse :

Dans l'affaire relative à la réparation des dommages subis au service des Nations Unies - affaire soumise à la Cour à fin d'avis consultatif - les gouvernements des Etats énumérés ci-après ont présenté des observations écrites:

Inde

Chine

France

Etats-Unis d'Amérique

Royaume-Uni.

La Haye, le 2 mars 1949.
